

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Paris, 27 octobre 2011

**PRÉSENTATION PAR L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL DES RÉSULTATS PROVISOIRES DU
TEST DE L'AUTORITÉ BANCAIRE EUROPÉENNE SUR LES BESOINS EN FONDS PROPRES DE SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

<http://www.banque-france.fr/acp/>